

06.09.2021 - 13:38 Uhr

QUATRE PATTES adresse une lettre ouverte à l'industrie lainière australienne pour exiger la fin de la pratique cruelle du mulesing



Les marques de mode internationales prennent position contre la souffrance animale

QUATRE PATTES adresse une lettre ouverte à l'industrie lainière australienne pour exiger la fin de la pratique cruelle du mulesing dont sont victimes les agneaux

Zurich, le 6 septembre 2021 - A l'occasion de la conférence « Wool Connect » qui se tiendra du 7 au 9 septembre en ligne, l'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES prendra une nouvelle fois position en faveur de l'abolition des cruautés pratiquées envers les animaux dans l'industrie de la mode. Dans une lettre ouverte signée à ce jour par plus de 30 marques mondiales, dont Mammut, Adidas et H&M, les défenseurs des droits des animaux s'adressent à l'industrie australienne de la laine, premier producteur mondial de laine mérinos avec l'objectif d'élaborer des mesures concrètes en vue d'abolir la pratique cruelle du mulesing d'ici 2030.

Pour la deuxième fois, l'initiateur de cet événement est une entreprise familiale italienne, le groupe Schneider, lui-même fournisseur de laine de mouton. Les productrices et producteurs de laine ainsi que les éleveuses et éleveurs de moutons du monde entier auront l'occasion de rencontrer directement les représentants du secteur lors de cette conférence.

« La lettre ouverte vise à envoyer un signal fort à l'industrie lainière australienne afin d'abolir une fois pour toutes le mulesing. En effet, de plus en plus de productrices et producteurs de laine, de marques de mode et de consommatrices et consommateurs l'exigent », déclare Rebecca Picallo Gil, responsable de la campagne pour la laine chez QUATRE PATTES.

L'industrie donne (encore) le ton

L'Australian Wool Innovation (AWI), l'association des productrices et producteurs de laine australiens, a défini dans sa stratégie actuelle une élimination progressive du mulesing d'ici 2030 (le plus tôt possible). Selon Rebecca Picallo Gil, ce signal positif aurait dû être donné depuis longtemps déjà : « De nombreuses marques utiliseront exclusivement de la laine certifiée sans mulesing dès 2025, soit cinq ans plus tôt ! En outre, la recherche a montré que le passage à des races de moutons plus résistantes rendant les mutilations dues au mulesing caduques ne prend que trois à cinq ans par exploitation. L'AWI doit faire preuve de plus de cohérence à cet égard et, surtout, présenter un plan d'action réaliste et concret quant à la manière d'atteindre réellement cet objectif d'ici 2030. »

Les vêtements produits dans le respect des animaux sont de plus en plus prisés

Selon une étude* récente de QUATRE PATTES, comprenant près de 14'000 participantes et participants dans douze pays du

monde, le comportement d'achat des consommatrices et consommateurs a changé depuis la crise du COVID-19 : près d'un tiers (31 %) des personnes interrogées recherchent consciemment des vêtements respectant les normes de bien-être animal ou évitent tout textile d'origine animale. Un adulte sur trois (37 %) donne la préférence aux marques qui adoptent cette tendance. Cette évolution du comportement d'achat n'est pas seulement perçue par les marques, mais les fournisseurs et l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement réagissent également à l'évolution de ces préférences.

Pour Adrian Huber, chargé de l'unité de Corporate Responsibility chez Mammüt : « Le mulesing est dépassé et inutile. Nous apprécions la grande valeur de la laine d'origine éthique et nous voulons participer à un changement positif. »

« Dans l'intérêt des animaux, des consommatrices et consommateurs ainsi que des marques de mode, nous voulons profiter de l'opportunité qu'offre cette lettre ouverte pour encourager l'AWI à élaborer un plan d'action concret visant à faire disparaître le mulesing d'ici 2030 au plus tard », déclare encore Rebecca Picallo Gil.

Vous trouverez [ici](#) la liste des marques qui ont signé la lettre.

Le texte de la lettre ouverte est disponible [ici](#).

*L'étude mondiale a été réalisée en ligne entre le 7 et le 18 janvier 2021 et est constituée d'échantillons représentatifs des douze marchés suivants :

| Australie | 1'060 |

| Autriche | 1'054 |

| Bulgarie | 1'013 |

| France | 1'027 |

| Allemagne | 2'038 |

| Italie | 1'024 |

| Pays-Bas | 1'046 |

| Afrique du Sud | 508 |

| Espagne | 1'026 |

| Suisse | 529 |

| Royaume-Uni | 2'109 |

| États-Unis | 1'213 |

| Total : 13'647 adultes de 18 ans et plus (51 % de femmes, 49 % d'hommes).

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dugler et des amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – tels que les ours, les grands félins et les orangs-outans – vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des bureaux en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Kosovo, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Thaïlande, Ukraine, USA et Vietnam ainsi que des refuges pour animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables. La Fondation est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un environnement adapté à l'espèce. www.quatre-pattes.ch

Photos et vidéos

Les images en haute résolution peuvent être téléchargées [ici](#).

Copyright: © VIER PFOTEN

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elle ne peut être utilisée que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Copyright : voir métadonnées.

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le lieu de compétence juridictionnelle est Vienne.

Contact Médias

Sylvie Jetzer
Communication Suisse
QUATRE PATTES
Enzianweg 4
8048 Zurich
043 311 80 90
sylvie.jetzer@vier-pfoten.org
www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



Un désir croissant de bien-être animal dans la garde-robe. © FOUR PAWS | Bente Stachowske



Une étude commandée par QUATRE PATTES montre que la demande de vêtements produits dans le respect des animaux est en augmentation. © FOUR PAWS | Bente Stachowske

[Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100877112](https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100877112) abgerufen werden.